



**TERMES DE RÉFÉRENCE – CONCEPTION D'UNE MÉTHODOLOGIE DE FORMATION
DES ENSEIGNANTS – CESAL HAITI**

Avril, 2026



Sommaire

1. Contexte	3
1.1. Cadre institutionnel.....	3
1.2. Contexte territorial et cadre des projets.....	3
2. Objectif de la consultance.....	5
2.1. Objectif général.....	5
2.1. Objectifs spécifiques	5
3. Portée et méthodologie attendue	5
3.1. Portée.....	5
3.2. Méthodologie.....	7
4. Résultats attendus (livrables).....	8
5. Durée estimée et calendrier provisoire	10
6. Conditions de paiement.....	11
7. Supervision et coordination.....	12
8. Modalité de travail	12
9. Profil du consultant ou de l'équipe de la consultance	13
10. Date limite pour la soumission des candidatures.....	13



1. Contexte

1.1. Cadre institutionnel

CESAL est une organisation non gouvernementale espagnole dédiée à la coopération internationale, possédant une vaste expérience dans les domaines de l'éducation, du renforcement institutionnel, du développement communautaire et de l'amélioration des conditions de vie de base dans des contextes de forte vulnérabilité. En Haïti, CESAL travaille depuis plusieurs années en étroite coordination avec les autorités éducatives locales, les communautés rurales et les structures municipales, mettant en œuvre des projets visant à améliorer l'accès, la qualité et la gouvernance éducative, ainsi qu'à promouvoir des environnements scolaires sûrs et durables.

L'Asociación Navarra Nuevo Futuro (ANNF) est une organisation espagnole expérimentée en intervention sociale et éducative, qui agit comme partenaire stratégique dans la mise en œuvre de projets en Haïti, contribuant au renforcement institutionnel, à la supervision technique et à l'accompagnement dans les processus de développement local.

Le Gouvernement de Navarre, à travers sa politique de coopération internationale au développement, finance des initiatives visant à promouvoir les droits, renforcer les capacités locales et améliorer les services essentiels. Dans le cadre de son appel d'offres 2025, elle a approuvé le projet « Écoles transformatrices : vers des environnements éducatifs renforcés et durables à Fonds-Verrettes, Haïti », mené par CESAL Haïti en coordination avec l'ANNF

L'Agence Espagnole de Coopération Internationale au Développement (AECID) est l'organe principal de gestion de la coopération espagnole, visant à promouvoir le développement durable, réduire les inégalités et garantir les droits fondamentaux dans des contextes de vulnérabilité. Dans le cadre de son appel à projets, l'AECID a financé le projet « Lekòl pou tout timoun : accès à une éducation équitable, inclusive et de qualité, dans des environnements sûrs à Anse-à-Pitres, Haïti », mis en œuvre par CESAL Haïti dans la commune d'Anse-à-Pitres.

Cette consultance s'inscrit dans le cadre du travail conjoint de CESAL et de ses partenaires stratégiques en Haïti, en cohérence avec ses axes institutionnels d'intervention éducative et de renforcement des systèmes locaux.

1.2. Contexte territorial et cadre des projets.

CESAL développe des interventions dans différentes communes rurales du Sud-Est d'Haïti, caractérisées par leur isolement géographique, la dispersion de la population, leur accès limité aux services de base, la détérioration des infrastructures scolaires et des conditions socio-économiques ayant un impact direct sur l'exercice du droit à l'éducation des enfants et des adolescents.

Les communautés avec lesquelles CESAL travaille rencontrent diverses difficultés, notamment liées à l'accès, telles que : routes en mauvais état et conditions météorologiques



défavorables qui entravent un accès régulier aux services éducatifs et techniques. Dans ce contexte, les écoles rurales font face à des défis importants liés à :

- Formation pédagogique insuffisante des enseignants.
- Faiblesses dans la gestion et la gouvernance scolaires.
- Limitations sur l'utilisation efficace du programme national.
- Pénurie de supports pédagogiques et de ressources pédagogiques.
- Infrastructures éducatives et équipements précaires.
- Accès limité ou inexistant aux services WASH fonctionnels.
- Exposition élevée aux risques environnementaux, tels que la déforestation, la dégradation des sols et la rareté de l'eau.

Dans le cadre des projets : « Écoles transformatrices : vers des environnements éducatifs renforcés et durables à Fonds-Verrettes, Haïti » et « Lekòl pou tout timoun : accès à une éducation équitable, inclusive et de qualité, dans des environnements sûrs à Anse-à-Pitres, Haïti », l'objectif est de contribuer à l'exercice efficace du droit à l'éducation, en promouvant une école plus inclusive et durable, liée à un environnement sûr.

À cette fin, les projets sont structurés selon les résultats suivants :

Projet Fonds Verrettes, Haïti :

1. Renforcer la gestion scolaire et le leadership managérial comme fondement de la gouvernance éducative locale.
2. Renforcement de l'environnement éducatif par la formation pédagogique des enseignants et la mise en œuvre de stratégies pour la permanence scolaire.
3. Améliorer les installations éducatives et les conditions WASH afin d'assurer des environnements dignes, sûrs et fonctionnels pour l'apprentissage.
4. Sensibilisation et participation active de la communauté éducative aux actions de reforestation et de traitement écologique des déchets.

Projet Anse-à-Pitres, Haïti :

1. Des installations scolaires adéquates et des services de base garantissant des espaces sûrs, inclusifs et accessibles.
2. Renforcement de la gouvernance éducative participative et inclusive au niveau local.
3. Renforcer les capacités pédagogiques des enseignants afin d'améliorer la qualité de l'enseignement.
4. Soutien à l'éducation et à l'intégration scolaire des enfants en situation de mobilité forcée et d'autres causes de vulnérabilité particulière.

Cette consultance fait partie des processus de renforcement pédagogique promus par CESAL dans le cadre des projets actuellement mis en œuvre dans différentes communes du Sud-Est et Ouest d'Haïti. Bien qu'elle soit directement liée à l'amélioration de la qualité de l'éducation et de la formation des enseignants, sa conception doit être cohérente avec la logique intégrale des deux projets, qui articulent les conditions institutionnelles, pédagogiques, environnementales et environnementales des conditions scolaires.



2. Objectif de la consultance

2.1. Objectif général

Concevoir une méthodologie de formation des enseignants pour les écoles rurales en Haïti, axée principalement sur l'enseignement de la lecture et de l'écriture dans des contextes bilingues (créole-français), intégrant la planification pédagogique et la gestion de classe comme composantes fonctionnelles de l'apprentissage de la lecture, accompagnées d'une boîte à outils pédagogique pour sa mise en œuvre et son adaptation dans des contextes de grande vulnérabilité.

2.1. Objectifs spécifiques

- a. Réaliser un diagnostic pédagogique et contextuel participatif permettant d'identifier les profils pédagogiques, les pratiques en classe et les besoins de formation liés à l'enseignement de la lecture et de l'écriture, en intégrant activement l'expérience de l'équipe technique et des coordinateurs de terrain du CESAL, ainsi comme les expériences des programmes d'amélioration de la qualité de l'éducation menés en Haïti par le MENFP ces dernières années (en particulier le PEQH, Pour une Éducation de Qualité en Haïti / PMIL).
- b. Concevoir une méthodologie modulaire et adaptable de formation des enseignants, axée sur l'amélioration de l'enseignement de la littératie, intégrant la planification pédagogique et des stratégies de gestion de classe destinées aux contextes ruraux vulnérables. La méthodologie doit inclure des modules de formation flexibles, des contenus et des stratégies pédagogiques pouvant être adaptés à différents profils d'enseignants et conditions scolaires, garantissant leur pertinence dans divers contextes ruraux en Haïti. De plus, elle doit intégrer un processus structuré de conseil pédagogique en classe (incluant l'observation, le retour d'information et le suivi de l'enseignant). La méthodologie devrait définir le rôle et responsabilités de CESAL et des autorités éducatives dans le plan de formation et le suivi/soutien ultérieur, ainsi que les mécanismes de coordination et de collaboration nécessaires.
- c. Développer une boîte à outils pédagogique qui opérationnalise la méthodologie conçue, incluant manuels, guides, conceptions de formation, supports didactiques, outils de diagnostic comme instruments d'accompagnement et de suivi en classe ;
- d. Former l'équipe technique de CESAL à l'application de la nouvelle méthodologie. Cela implique la planification et la mise en œuvre de sessions de formation de formateurs pour le personnel du CESAL, afin qu'ils acquièrent les compétences nécessaires pour mettre en œuvre la méthodologie avec les enseignants du secteur, assurant ainsi la propriété locale et la pérennité du processus de formation au-delà de la simple consultance.

3. Portée et méthodologie attendue

3.1. Portée

La consultance couvrira à la fois la phase initiale de diagnostic, la conception de la méthodologie et la formation du personnel CESAL. Les travaux se concentreront sur les zones rurales où CESAL développe ses programmes éducatifs en Haïti, couvrant un



ensemble représentatif d'écoles et de communautés rurales. Il ne s'agit pas de créer un programme de formation unique pour chaque école, mais d'établir un cadre méthodologique général qui puisse être appliqué de manière flexible. Par conséquent, le diagnostic doit identifier les schémas communs et les différences clés entre différents milieux (par exemple, écoles isolées difficiles d'accès, centres multi-niveaux, contextes bilingues créole/français, etc.), afin que la méthodologie résultante soit pertinente et adaptable. La consultance doit être alignée avec les politiques et normes du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle d'Haïti (MENFP) et les programmes d'amélioration de la qualité de l'éducation menés en Haïti par le MENFP ces dernières années (en particulier le PEQH, Pour une Éducation de Qualité en Haït), afin de garantir que la proposition méthodologique soit conforme au programme national et aux initiatives officielles de formation des enseignants dans le pays.

La consultance prendra en référence les domaines d'intervention de CESAL à Fonds-Verrettes, Thiotte et Anse-à-Pitres, où il travaille actuellement avec environ 27 écoles dans différents projets éducatifs. Bien que, pour des raisons de temps et de calendrier, toutes les écoles ne puissent pas participer directement à la phase diagnostique, l'objectif est de développer un cadre méthodologique général, flexible et reproductible, applicable à toute école haïtienne rurale présentant des caractéristiques similaires.

La consultance ne se limitera pas à la conception conceptuelle d'une méthodologie de formation des enseignants, mais devra traduire cette conception en un ensemble structuré d'outils pédagogiques permettant son application pratique dans divers contextes ruraux. En ce sens, l'un des résultats centraux de la consultance sera le développement d'une boîte à outils pédagogique, conçue comme une ressource opérationnelle et globale qui accompagne la méthodologie de formation des enseignants conçue. Cette boîte à outils doit faciliter la mise en œuvre de la méthodologie sur le terrain, lui permettant de s'adapter à différents profils pédagogiques et conditions scolaires, sans perdre de cohérence pédagogique ni de qualité formatrice.

La boîte à outils pédagogique doit comprendre, au minimum, les éléments suivants, dûment articulés entre eux :

- Un manuel méthodologique pour la formation des enseignants, qui décrit les principes pédagogiques de la méthodologie, sa structure générale, les objectifs de formation, les approches didactiques et les lignes directrices pour son application dans les contextes ruraux.
- De même, elle doit intégrer des manuels et guides destinés aux formateurs, qui guident étape par étape le développement des processus de formation des enseignants, détaillant la séquence des modules, les méthodologies participatives, les horaires suggérés et les recommandations pour travailler avec des enseignants ayant peu ou pas de formation pédagogique.
- La boîte à outils doit également inclure les conceptions pédagogiques des modules de formation, en spécifiant les objectifs d'apprentissage, les contenus clés, les activités pratiques et les critères d'évaluation de base, afin que les modules puissent être sélectionnés et combinés selon les profils des enseignants et les conditions contextuelles.



- Enfin, elle doit inclure des supports de base destinés aux enseignants, ainsi que des outils de diagnostic, d'adaptation et de suivi pédagogique, permettant d'ajuster la mise en œuvre de la méthodologie et d'accompagner les processus d'amélioration en classe.
- De même, la consultance comprendra un processus de transfert technique destiné à l'équipe technique de CESAL et aux coordinateurs de terrain, dans le but d'assurer la bonne compréhension et l'appropriation de la méthodologie et de la boîte à outils. Ce transfert peut être réalisé en présentiel, en virtuel ou en mode mixte, et doit permettre à l'équipe de CESAL d'avoir les capacités nécessaires pour mettre en œuvre la formation des enseignants de manière autonome et durable.

3.2. Méthodologie

Le consultant (ou l'équipe de consultance) devra adopter une méthodologie de travail participative et collaborative. Lors du diagnostic, le consultant doit examiner la documentation pertinente (rapports des projets de CESAL précédents, documents et outils méthodologiques de CESAL programmes nationaux (PEQH), supports de formation existants) et mener un travail de terrain dans les communautés cibles. Cela comprendra des entretiens, des groupes de discussion et/ou des enquêtes auprès d'enseignants ruraux, des directeurs d'école, des parents et des autorités locales, ainsi que des ateliers participatifs avec l'équipe technique et les coordinateurs de CESAL sur le terrain. Ces ateliers permettront de recueillir les connaissances pratiques accumulées par le personnel local de CESAL et de valider les observations du consultant sur les conditions réelles des écoles et des enseignants.

Après le diagnostic, le consultant doit élaborer une méthodologie de formation basée sur les meilleures pratiques nationales et internationales en matière de formation des enseignants, adaptée à la réalité haïtienne. Les capacités et les responsabilités des détenteurs d'obligations (MENFP, CME, etc.) doivent être analysées, en définissant les rôles et la coordination nécessaires dans le cadre de la méthodologie proposée. L'utilisation d'approches innovantes et pertinentes pour des contextes à faibles ressources (par exemple, formation modulaire basée sur les compétences, techniques d'accompagnement en classe, supports pédagogiques à faible coût, etc.) sera appréciée. La conception méthodologique doit être présentée dans un document guide détaillant les objectifs de formation, le contenu par module, les méthodologies d'enseignement, les outils d'évaluation de l'apprentissage et les recommandations pour adapter la mise en œuvre selon le profil des enseignants et les conditions de chaque école. De même, la méthodologie de formation doit intégrer explicitement un élément du conseil pédagogique en classe comme élément central du processus de formation. Cette composante doit structurer l'accompagnement pédagogique par l'observation en classe, un retour pédagogique et un suivi systématique, afin de garantir que la formation ne se limite pas à des ateliers théoriques, mais ait un impact direct sur la pratique en classe.

Enfin, lors de la phase de formation, le consultant animera des sessions de formation pour l'équipe technique de CESAL. La méthodologie interne de formation doit être pratique et axée sur la « formation des formateurs », afin que le personnel de CESAL acquiert non seulement des connaissances sur la méthodologie conçue, mais aussi des compétences pour la reproduire efficacement avec les enseignants à l'avenir. Le consultant est censé



faciliter ce transfert de connaissances en utilisant des techniques participatives (exercices, simulations de classe, élaboration conjointe de plans de formation, etc.), veillant à l'appropriation de la méthodologie par CESAL. Tout au long de la consultance, le consultant maintiendra une communication fluide avec les responsables de CESAL, rendra compte des progrès et coordonnera la logistique nécessaire pour le travail de terrain et les ateliers.

4. Résultats attendus (livrables)

Les documents et documents préparés doivent être soumis dans la langue déterminée par CESAL. Chaque livrable sera soumis à un examen et une validation par CESAL, qui pourra demander les ajustements nécessaires afin d'assurer la qualité technique et la cohérence avec les objectifs du cabinet.

Les résultats attendus sont détaillés ci-dessous :

Livrable 1 : Plan de travail et rapport diagnostique initial. Document comprenant (i) le plan de travail détaillé de la consultance, avec un planning d'activités par semaine/mois, la méthodologie à utiliser pour chaque phase, le ou les plans de déplacement sur le terrain et les ressources requises ; et (ii) un rapport initial ou un rapport diagnostique présentant les résultats des besoins et l'analyse contextuelle. Ce rapport diagnostique recueillera les résultats de la recherche de terrain : description de la situation pédagogique des écoles, principales lacunes de formation détectées chez les enseignants, analyse des conditions d'enseignement (taille des classes, niveaux fréquentés par enseignant, langue d'enseignement, supports disponibles), et conclusions sur les domaines thématiques prioritaires que la formation des enseignants doit aborder. Il comprendra également une section de recommandations préliminaires pour guider la conception de la méthodologie (par exemple, des suggestions de modules de formation basées sur les lacunes identifiées). Délai estimé : 4 à 6 semaines après le début du cabinet, après avoir terminé le travail de terrain initial.

Livrable 2 : Document de la méthodologie de formation des enseignants. Rapport descriptif et justificatif de la méthodologie conçue, qui servira de document directeur au programme de formation. Il doit contenir la structure complète du programme de formation proposé, incluant : les objectifs généraux et spécifiques de la formation des enseignants ; principes pédagogiques et approche méthodologique adoptés ; le contenu organisé en modules ou unités (avec leurs sujets, durée, séquence recommandée) ; description des techniques d'enseignement suggérées pour les sessions de formation (par exemple apprentissage actif, études de cas, espaces de réflexion, pratiques de renforcement, etc.) ; considérations spécifiques pour le contexte multigrade et bilingue ; et des directives pour la mise en œuvre (exigences, nombre de formateurs, taille idéale du groupe, fréquence des séances, etc.). Il doit également expliquer la logique derrière la conception (pourquoi ces contenus et stratégies sont choisis, soutenus par un diagnostic et de bonnes pratiques) et comment la méthodologie contribuera à améliorer les indicateurs éducatifs (par exemple, améliorer l'enseignement de la lecture et réduire la répétition scolaire, conformément aux objectifs du projet). Ce document servira de guide théorique-méthodologique pour le CESAL et d'autres parties prenantes (y compris les donateurs potentiels ou les autorités éducatives), sa rédaction doit donc être professionnelle, claire et bien structurée. Délai estimé : Projet de



livrable au troisième mois de la consultance ; version finale approuvée vers le quatrième mois.

Livrable 3 : Boîte à outils pédagogique (matériels et ressources). Un ensemble complet de supports pédagogiques et d'outils pratiques développés pour mettre en œuvre la méthodologie avec les enseignants. Ce forfait comprendra au moins :

- Un Manuel du formateur (destiné au personnel ou formateurs de CESAL qui assureront la formation des enseignants), contenant des instructions étape par étape pour mener chaque module de formation, avec un contenu technique, des dynamiques et des conseils méthodologiques.
- Un guide de formation plus simplifié et visuel, résumant le contenu clé à transmettre aux enseignants participants et proposant des exemples adaptés à leur classe (par exemple, des exemples de planification d'une semaine dans une classe multi-niveaux, des stratégies de discipline positive, des activités ludiques pour encourager la lecture, etc.).
- Présentations, fiches d'exercices et supports auxiliaires pour les sessions de formation (présentations PowerPoint ou posters prêtes à l'emploi, fiches d'exercices, lectures en créole haïtien, etc.).
- Instruments de suivi et d'évaluation : par exemple, des formats d'observation en classe pour surveiller l'adoption de nouvelles pratiques par les enseignants, des listes de contrôle des compétences acquises, des formulaires pour recueillir des retours des participants, et d'autres éléments permettant de mesurer les progrès et les résultats de la formation.

Tous ces éléments doivent être intégrés de manière cohérente et conçus de manière conviviale pour l'utilisateur final (en utilisant un langage adapté au niveau d'éducation des enseignants participants, avec des éléments graphiques ou des illustrations lorsque cela est utile, et avec des exemples concrets issus du contexte haïtien). Ils seront livrés au format numérique modifiable (Word, PowerPoint, PDF, etc.), et de préférence également imprimés ou prêts à être imprimés au cas où CESAL nécessiterait la distribution de copies physiques. La boîte à outils doit être accompagnée d'un index ou d'un guide utilisateur qui facilite la recherche de chaque ressource. Délai estimé : Développement durant les troisième et quatrième mois ; livraison de l'ensemble complet vers la fin du mois 4 ou début du mois 5 (en coordination avec la validation).

Précision : Les documents correspondant aux livrables 2 et 3 (méthodologie et boîte à outils pédagogique) doivent être préparés en créole haïtien et en français. Il sera important que les sessions de formation et de transfert à l'équipe technique puissent également avoir lieu en créole.

Livrable 4 : rapport de validation et ajustements finaux. Rapport bref documentant le processus de validation mené (ateliers pilotes, réunions de rétroaction) et détaillant les améliorations intégrées à la méthodologie et aux documents en fonction des suggestions reçues. Il inclura les dates et participants des activités de validation, les principaux commentaires ou résultats obtenus, et décrit comment ces entrées ont été intégrées dans la version finale des produits. Ce rapport garantit la traçabilité que la méthodologie a été opposée à la réalité et adaptée en conséquence. Vous pouvez joindre des preuves telles



que des listes de participation, des photos d'ateliers, etc. Délai estimé : Mi-5 mois du cabinet, après avoir terminé la phase de validation et avant la formation finale de l'équipe CESAL.

Livrable 5 : Formation de l'équipe de CESAL et rapport de transfert. Il consiste en la mise en œuvre effective d'ateliers de formation pour l'équipe technique de CESAL en Haïti (et d'autres acteurs concernés) afin de transférer la méthodologie. En tant que produit associé, un rapport de formation sera livré comprenant le plan des sessions de formation effectuées, le contenu enseigné, la liste des participants, les résultats de l'évaluation de la formation (si une enquête ou un test de satisfaction a été appliqué aux participants), ainsi que des recommandations pour un suivi post-formation. Ce rapport doit attester que l'équipe de CESAL a été formée à l'utilisation de la méthodologie et est capable de la reproduire. Date limite estimée : fin du mois 5 ou début du mois 6 pour la fin des ateliers ; faire un rapport dans la semaine suivant leur exécution.

Livrable 6 : Rapport final de la consultance. À la fin du contrat, le consultant présentera un rapport final résumant toutes les activités réalisées, les réalisations obtenues et les considérations finales. Ce rapport final comprendra un résumé exécutif, la narration de la méthodologie de travail suivie, les difficultés rencontrées et les solutions proposées, la liste des livrables avec des dates de livraison, ainsi que des conclusions/recommandations pour la continuité du projet. Il peut également contenir des suggestions pour de futures extensions ou adaptations de la méthodologie (par exemple, comment elle pourrait être mise en œuvre à plus grande échelle ou dans d'autres contextes similaires). De même, il inclura dans les annexes tous les produits (ou leurs références) ainsi que tout autre document pertinent généré lors de la consultance. Délai estimé : Dernière semaine du mois 6.

5. Durée estimée et calendrier provisoire

La consultance aura une durée totale de six (6) mois consécutifs, comptabilisés à partir de la signature du contrat. Cette période comprend toutes les phases du processus : diagnostic participatif, conception méthodologique, élaboration de la boîte à outils pédagogique, validation technique et formation de l'équipe CESAL.

Le calendrier provisoire sera organisé en phases progressives et interdépendantes, ce qui permettra de passer de l'analyse contextuelle à la consolidation d'un cadre méthodologique applicable et durable.

Phase 1 – Lancement et diagnostic (mois 1 – premières 4 à 6 semaines) :

Au cours de cette phase, le consultant effectuera la revue documentaire (rapports précédents, documents existants, directives MENFP, expériences de formation antérieures de CESAL) et effectuera des travaux de terrain dans les domaines d'intervention sélectionnés. Des entretiens, des observations en classe, des ateliers participatifs avec l'équipe technique et des consultances avec des acteurs éducatifs locaux seront réalisés. Cette phase culminera avec la mise en œuvre du plan de travail validé et du Rapport de diagnostic (livrable 1), qui inclura des résultats techniques, une analyse des besoins de formation à la littératie et des recommandations pour la conception méthodologique.



Phase 2 – Conception méthodologique (mois 2 et mois 3) :

Sur la base du diagnostic validé, le consultant préparera le document de méthodologie de formation des enseignants. Au cours de cette étape, les principes pédagogiques, la structure modulaire, l'approche didactique, l'intégration de la composante de conseil pédagogique en classe et les critères d'adaptation aux contextes ruraux vulnérables seront définis. Une version préliminaire devrait être livrée d'ici le troisième mois et son examen conjoint avec CESAL avant l'approbation finale.

Phase 3 – Développement de la boîte à outils (mois 3 et mois 4) :

Parallèlement à la validation méthodologique, les supports pratiques qui composent la boîte à outils pédagogique seront développés. Cette étape comprendra le développement de manuels, guides, instruments d'observation, formats de suivi et supports pédagogiques adaptés au contexte haïtien. Le coffret sera livré pour examen et validation technique.

Phase 4 – Validation et ajustements (Mois 5) :

La méthodologie et les supports peuvent être soumis à des espaces de validation technique avec l'équipe de CESAL et des acteurs éducatifs sélectionnés. Toute modification nécessaire sera intégrée et le processus sera documenté dans le Rapport de Validation (livrable 4).

Phase 5 – Formation et clôture (mois 5 et mois 6) :

La formation de l'équipe technique de CESAL sera réalisée sous l'angle de la formation des formateurs, puis le rapport final de la consultance (livrable 6) sera présenté, consolidant l'ensemble du processus et ses résultats.

Le calendrier détaillé sera proposé par le consultant dans le plan de travail initial et validé par CESAL. Les dates peuvent être ajustées d'un commun accord selon les conditions logistiques, climatiques ou de sécurité.

6. Conditions de paiement

Le paiement de la consultance sera lié à la validation des livrables établis dans ces Conditions de Référence et à son approbation formelle par CESAL.

Le dispositif de distribution suivant est proposé :

- 20 % après l'approbation du plan de travail.
- 20 % après l'approbation du rapport diagnostique (livrable 1).
- 20 % après l'approbation du Document de Méthodologie (livrable 2).
- 20 % après l'approbation de la Boîte à outils pédagogique (livrable 3).
- 10 % après la formation de l'équipe de CESAL (livrable 5).
- 10 % après l'approbation du Rapport Final (livrable 6).



Chaque paiement sera conditionné à la validation technique du produit correspondant. Si des ajustements sont nécessaires, le consultant doit intégrer les observations faites par CESAL dans un délai raisonnable préalablement convenu.

Les honoraires convenus doivent inclure tous les coûts liés à l'exécution de la consultance, y compris les déplacements, l'hébergement, la nourriture, l'impression des matériaux et autres frais logistiques nécessaires à l'accomplissement des activités prévues.

7. Supervision et coordination

La supervision technique de la consultance sera assurée par la Coordination de Projet de CESAL Haïti, en articulation avec la Direction Pays. Cette instance sera responsable de la validation technique des produits, de l'approbation des livrables et de l'orientation stratégique du processus. Le/la consultant(e) travaillera en coordination directe avec la Coordination de Projet, qui agira comme point focal institutionnel et canal officiel pour la révision des avancées, la validation des documents et le retour technique.

L'équipe technique pédagogique et les coordinateurs de terrain participeront en tant qu'acteurs clés lors de la phase diagnostique, dans les espaces de validation méthodologique et lors de la transfert technique, apportant leur expérience sur le terrain et assurant la pertinence contextuelle des produits développés.

De plus, les décisions relatives aux ajustements méthodologiques, au calendrier ou au périmètre devront être concordées avec la Coordination de Projet. La responsabilité technique, la rigueur conceptuelle et la qualité académique des produits élaborés incomberont au/à la consultant(e).

8. Modalité de travail

La consultance se déroulera selon une modalité mixte, combinant travail en présentiel en Haïti et activités à distance. Une présence sur le terrain sera requise à des moments stratégiques du processus, en particulier pendant la phase de diagnostic et lors de la formation de l'équipe technique de CESAL. Le travail en présentiel permettra de réaliser des observations en classe, des entretiens, des ateliers participatifs et des espaces de validation directe avec les acteurs éducatifs.

Le travail à distance comprendra l'analyse des informations recueillies, la rédaction de rapports, la conception de la méthodologie et le développement de la boîte à outils pédagogique. Ces activités pourront être réalisées depuis le lieu de résidence du/la consultant(e), tout en respectant les standards de qualité et les délais convenus.

La planification spécifique des missions sur le terrain sera définie au début de la consultance dans le Plan de travail, en tenant compte des conditions logistiques et de sécurité. Le/la consultant(e) devra inclure dans sa proposition financière les coûts liés aux déplacements, à l'hébergement et aux autres dépenses opérationnelles associées aux activités en présentiel. CESAL facilitera la coordination institutionnelle nécessaire pour l'accès aux écoles et aux acteurs éducatifs sur le terrain.



9. Profil du consultant ou de l'équipe de la consultance

Le contrat est ouvert aux consultants individuels ou aux équipes multidisciplinaires. Dans le cas d'une équipe internationale, il doit inclure au moins une personne haïtienne ayant une expérience du système éducatif local et maîtrisant le créole haïtien. L'expérience en formation des enseignants dans des contextes ruraux vulnérables et dans l'enseignement de la lecture et de l'écriture dans des environnements bilingues, répondant aux exigences minimales suivantes pour le profil professionnel, sera particulièrement appréciée :

- Parcours académique : Master en éducation, pédagogie, formation des enseignants ou disciplines connexes. Une formation postuniversitaire spécialisée dans le développement des programmes, l'éducation dans des contextes de vulnérabilité ou la formation des enseignants sera appréciée.
- Expérience professionnelle : Expérience vérifiable d'au moins 5 ans dans des projets de formation d'enseignants, le développement de méthodologies éducatives ou l'amélioration de la qualité de l'enseignement, de préférence en milieu rural ou à faibles revenus. Une expérience spécifique dans la réalisation de diagnostics éducatifs et la conception de programmes de formation est très souhaitée.
- Connaissance du contexte : Familiarité avec le système éducatif haïtien ou, à défaut, expérience dans des projets éducatifs dans des pays en développement présentant des caractéristiques similaires. La connaissance des particularités culturelles et linguistiques d'Haïti, ainsi que l'expérience de collaboration avec des organisations non gouvernementales de coopération internationale, seront positivement appréciées.
- Compétences et compétences : Capacité démontrée à concevoir des supports de formation et des méthodologies pédagogiques adaptés aux publics adultes. Excellentes compétences en animation et conduite d'ateliers participatifs, avec une aptitude à transmettre les connaissances et former d'autres formateurs. Ils doivent posséder des compétences analytiques et de synthèse pour produire des rapports clairs et de haute qualité technique.

10. Date limite pour la soumission des candidatures

Les offres doivent être envoyées au plus tard le 22 avril 2026 à 16h00 aux adresses suivantes : jbach@cesal.org, en mettant en copie recrutement.haiti@cesal.org, indiquant dans le sujet : **Consultance Méthodologie Formation des Enseignants – CESAL Haïti**.

Seules les candidatures présélectionnées seront contactées.